

● **Mai 1522 :**

Le Musée, n°2, 1880, p. 16

Cit. FASSIN, Emile, *Les années calamiteuses de l'histoire d'Arles*, Aix-en-Provence, Makaire, 1892.

Au protocole de Martin Gonzoni, notaire d'Arles, on trouve une mention d'inondation au mois de mai 1522 :

"Anno Domini MDXXII, et in principio mensis madii, horrida pestis incipit in presenti civitate Arelatis, et transfugi cum uxore mea in loco de Vaqueriis, et inundatio Rhodani devastavit quoque territorium Arelatis".

Martin Gonzoni fuit la peste en mai 1522, avec sa famille, en se réfugiant à Vacquières (commune de l'Hérault, donc en Languedoc). Il parle ensuite de l'inondation, mais il fait cela bien après cette fuite au loin, lorsqu'il reprend ses registres d'écriture et peut-être à l'automne, lorsque, effectivement, les inondations – graves – arrivent. Cette série simultanée de fléaux correspond bien à la mentalité eschatologique de l'époque (on attend l'Apocalypse, avec aussi la rupture de 1517 et années suivantes par Martin Luther, qui trouble profondément les esprits) : notre notaire paraît donc avoir volontiers opéré un carambolage des événements et cette inondation n'a donc pas été comptabilisée.

BM Arles, ms 491, ms 711, ms 723

Le Musée, n°8, 1875

La ville d'Arles, au mois de mai, est affligée de la peste, la famine et l'inondation du Rhône.

● **Septembre 1522 :**

BM Avignon, ms 228, fol. 278v°

Mention d'inondation le 22 septembre : *"Anno millesimo quinquagesimo vingesimo duo, in mense septembri sunt indicatio aquari"*.

NAULET, Robin, *Utilisation de l'information des crues historiques pour une meilleure prédétermination du risque d'inondation. Application au bassin de l'Ardèche à Vallon-Pont-d'Arc et Saint-Martin d'Ardèche*, Thèse de l'Université de Grenoble, 2002, p. 308.

L'auteur indique a analysé comme suit la source - tardive - et sa transmission, sur cette crue catastrophique de l'Ardèche, survenue à la mi-septembre 1522 :

"L'Ingénieur ordinaire de l'arrondissement d'Aubenas, Combier, semble être le premier à avoir consulté les procès-verbaux des Etats du Vivarais. Il cite cette crue dans son rapport du 15 février 1857 (Combier, 1857 c). Il présente cette crue comme très forte puisqu'elle n'a laissé aucun pont et moulin intacts contrairement à celle de 1827. Tous les autres documents (Belgrand, 1875 ; Reynier, 1947 ; s.n., 1970) qui présentent cette crue se réfèrent plus ou moins directement aux rapports de Mardigny (1857 b, 1860a, 1860b), eux-mêmes identiques et directement issus de celui de Combier (les deux rapports de 1860 sont strictement identiques, celui de 1857 recueille les observations météorologiques faites à Joyeuse par M. de Montravel. Champion (1861, p. 213) se contente de citer le premier extrait paru dans les rapports de Mardigny. Vaschalde (1873, 1890) semble être retourné à la source et donne un extrait plus complet des procès-verbaux :

A la mi-septembre 1522, il y eut des inondations extraordinaires dans le Vivarais. On ne saurait nombrer les maisons abattues. Aucun pont, aucun moulin, ne sont restés debout. Tous les bateaux ont été emportés, les chemins et les passages rompus. Les pluies empêchèrent les

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



semailles et la famine commença bientôt à se faire sentir. Le commerce put se faire nulle part. Plus de 600 personnes manquèrent dans leurs familles et leurs cadavres délaissés çà et là par les eaux et dans les marécages y pourrissent au milieu des dépôts de vase et de boues pestilentielles. Le commerce fut interrompu. La famine se fit sentir et des maladies contagieuses vinrent aggraver le mal".

● **Novembre 1522 :**

FASSIN, Emile, *Les années calamiteuses de l'histoire d'Arles*, Aix-en-Provence, Makaire, 1892.

A Arles, "les pluies reparaisent en automne et semblent préparer un nouveau déluge".

AC Beaucaire, BB 5, fol. 141v°, délibération du 16 novembre 1522

Au conseil de Beaucaire, il "a été exposé que despuys certains jours, de grosses et impétueuses inondations des eaux du Rosne ont fait un grand trauc sur la levade de Fourque". Les terrailons réparent.

● **Décembre 1522 :**

AC Arles, BB 10, fol. 39, délibération du 16 décembre 1522

AC Arles, CC 276

BM Arles, ms 217, ms 721 (P. Véran)

BM Aix, ms 787.

CHAMPION, Maurice, *Les inondations en France depuis le VI^e siècle jusqu'à nos jours, recherches et documents*, Paris, Dunod, 1858-1864. – Cit. FASSIN, Emile, *Les années calamiteuses de l'histoire d'Arles*, Aix-en-Provence, Makaire, 1892. – Cit. PARDE, Maurice, *Le Régime du Rhône : Etude hydrologique*, t. II, Lyon, P. Masson, 1925, p. 212 et 215 (sur la crue de l'Ardèche).

JACQUEMIN, Louis, *Monographie de l'amphithéâtre d'Arles*, 1845, Arles, Gargin, t. II, p. 307.

Le Rhône déborde et détruit les semences, la Camargue disparaît sous les eaux.

"Die 16 decembris et primo, attendut que aquestis jours passas par las grosses inondations del Rosne, et de ung gros revolt que nouvelament s'es incorregu de nouvel al drech de la levade de la Bausseuca que a fach una grossa trach en lad. levada, que es al pe de la levade, a tres canas de fons, qu'es ung gros abismes, et danger irreparable a la paure Cioutat : partant a ourdenet lou present Conseilh que la levade de Bausseuca sie reparada las despens de la villa, en maniera que lou terroir de Camargue sie mas al Segur ; et tout que si despendra, en reportant mandament des Levadiers, quittance sie admese a la reddition des Comptes des Tresauriers ; et en cas que la ville non aye argent en prompt per l'adobar, que lous particulliers de led. terroir que pourran et saram aysas d'aquo fayre, sien tengus de prestar argent per la reparation, et que sien asseguras de leur argent prestar par Messieurs lous Consouls".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur